

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



DÉCISION  
de versement d'une aide aux projets  
d'investissement immobilier d'industrie  
SORGAFRA

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu les articles 17 et 20 de la loi relative au droit de l'Union européenne.

Vu le règlement de la commission de l'Union européenne n° 1060/2009 du 27 juin 2009, de certains critères de sélection d'aides communales avec le montant maximal en application des articles 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, prolongé jusqu'au 31 décembre 2023 par le règlement n° 181/2020/UE de la commission du 23 février 2020.

Vu le régime fiscal relatif aux aides aux PME protégé par la commission européenne sous la référence SA 3750, jusqu'au 31 décembre 2023.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.351-5 et les articles R352-1 et suivants.

Vu le tableau régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, adopté le 10 mai 2023.

Vu la délibération du conseil communautaire de Limoges Métropole, du 12 mai 2023, approuvant le règlement d'attribution des aides aux projets d'investissement immobilier des entreprises.

Vu la demande d'aide aux projets d'investissement immobilier d'industrie déposée par la société SORGAFRA le 4 octobre 2023.

Vu l'avis favorable de la commission d'accompagnement des entreprises en date du 4 décembre 2023.

CONSIDÉRANT que la société a soumis un projet d'aide à l'investissement immobilier d'industrie, la réflexion de ce projet, et de son bénéfice afin de permettre à la société candidate de bénéficier d'une aide communale d'investissement.

CONSIDÉRANT que l'aide proposée est soumise à l'octroi de 30% des dépenses HT éligibles matérielles, toutes les autres ne pouvant pas être supérieures à 500 000 € HT.

CONSIDÉRANT que le montant total de l'aide est de 300 000 € HT, en application de l'article 107 et 108 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, prolongé jusqu'au 31 décembre 2023 par le règlement n° 181/2020/UE de la commission du 23 février 2020.

## DÉCISION

# Décision de versement d'une aide aux projets d'investissement immobilier d'industrie SORGAFRA

1 DOCUMENT - Publié le 17 Janvier 2024



DEC\_ECO\_24828\_AIDE\_PROJETS\_INVESTISSEMENT\_IMMOBILIER\_INDUSTRIE\_SORGAFRA.pdf  
(.pdf, 86,7 Ko)

 TÉLÉCHARGER